



TSUNAMI AUX NAO !

La Direction a souhaité lier la signature de l'avenant à l'accord 35H concernant les opérateurs ex-RISYS, à la négociation des NAO 2013.

Soucieux de sauvegarder notre accord 35H et de satisfaire les demandes des salariés ex RISYS, Les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC, et FO ont donc établi la plateforme minimale des revendications conditionnées à la signature de cet avenant :

- PAIEMENT DES 2 JOURS DE GREVE,
- TRANSFERT DE 350€ de VARIABLE DANS LE FIXE POUR LES MENSUELS,
- DEBLOCAGE D'UNE ENVELOPPE AU MERITE POUR LES CADRES,
- PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DE LA COTISATION SALARIALE MUTUELLE PAR LA DIRECTION ,

La Direction ayant refusé en bloc la totalité de nos demandes, la réunion s'est interrompue brutalement à 19H !

Jusqu'à quand...